

LES INSCRIPTIONS PUBLICITAIRES - HOMMES

SACS, ETC.:

Logo Fabricant de l'équipement de tennis.

SACS UNIQUEMENT:

2 Logos Commerciaux séparés (39 cm²)

CHAPEAU, CASQUETTE, SERRE-TETE:

1 Logo Fabricant (39 cm²) et/ou 1 Logo Commercial (39 cm²).
Logo Commercial peut être placé sur le côté uniquement.

RAQUETTE/CORDAGE:

Logos Fabricant (sans limitation en nombre/taille) sont autorisés.

SERRE-POIGNET:

1 Logo Fabricant (26 cm²)

CHAUSSETTES:

Logos Fabricant (sans limitation en nombre/taille) autorisés sur chaque

CHEMISE, VESTE:

Avec manches:

2 positions pour Logos Fabricant ou Commerciaux (39 cm²) par manche;
Max. 2 Logos Commerciaux pour chaque position;
Les inscriptions sont autorisées.

Sans manches:

2 positions pour Logos Fabricant ou Commerciaux (39 cm²) sur l'avant/le col;
Si 1 seul Logo est placé sur l'avant/le col — 1 Id. Fabricant (26 cm²) à l'arrière.
Les inscriptions sont autorisées.

Devant/arrière/col:

2 positions pour Logos Fabricant. ou Commerciaux (39 cm²) sur l'avant/le col;
Ou: 1 Logo Fabricant ou Commercial (39 cm²) peut être placé sur l'avant et 1 Logo Fabricant (26 cm²) à l'arrière. Les inscriptions sont autorisées.

SHORT, PANTALON:

2 Logos Fabricant (13 cm²) sur l'avant/l'arrière
Ou: 1 Logo Fabricant (26 cm²) sur l'avant et 1 Logo Fabricant (26 cm²) à l'arrière.
Les inscriptions sont autorisées.

CUISSARDS:

2 Logos Fabricant (13 cm²) ou 1 Logo Fabricant (26 cm²)

CHAUSSURES:

Logos Fabricant (sans limitation en nombre/taille) autorisés sur chaque chaussure

AUTRES:

Identification Fabricant (77.5 cm²) sans le nom du Fabricant ou sans aucune inscription peut être placée une fois/de manière répétitive sur:
- les manches (s'il n'y a pas déjà de logo fabricant — voir ci-dessus)
- les coutures extérieures (niveau du torse)

LES INSCRIPTIONS PUBLICITAIRES - FEMMES

CHAPEAU, CASQUETTE, SERRE-TÊTE:

1 Logo Fabricant (19,5 cm²) sur l'avant et 1 Logo Commercial (19,5 cm²) sur le côté.

Les inscriptions sont autorisées sur les 2 Logos.

Si Logo

SERRE-POIGNET:

1 Logo Fabricant (19,5 cm²)

CHEMISE, BLOUSE, VESTE

Manches (sur chaque manche):

1 Logo Commercial (26 cm²)

1 Logo Fabricant (26 cm²)

Les inscriptions sont autorisées.

Sans manches:

2 Logos Commerciaux (26 cm²) sur l'avant uniquement.

Les inscriptions sont autorisées.

Devant/arrière/cold:

2 Logos Fabricant (13 cm² chacun)

ou: 1 Logo Fabricant (26 cm²)

Les inscriptions sont autorisées.

AUTRES:

Identification Fabricant (77.5 cm²) sans le nom du Fabricant ou sans aucune inscription peut être placée une fois/de manière répétitive sur:

- les manches (s'il n'y a pas déjà de logo fabricant)
- les coutures extérieures (niveau du torse)

RAQUETTE/CORDAGE:

Logos Fabricant (sans limitation en nombre/taille) sont autorisés.

CHAUSSETTES:

Logos Fabricant (sans limitation en nombre) limités à 13 cm²

CHAUSSURES:

Logos Fabricant (sans limitation en nombre) limités à 13 cm²

SACS, ETC.:

Logo Fabricant de l'équipement de tennis.

SACS UNIQUEMENT:

2 Logos Commerciaux séparés (26 cm²)

SHORT, JUPE

2 Logos Fabricant (13 cm² chacun)

ou: 1 Logo Fabricant (26 cm²)

Les inscriptions sont autorisées.

CUISSARDS:

1 Logo Fabricant (13 cm²)